

vous voulez CONSTRUIRE, AGRANDIR, RESTAURER, AMÉNAGER



Les architectes du CAUE vous conseillent gratuitement.

Avant d'engager des frais ou des travaux, consultez-nous !

Préparez votre entretien.

- Apportez tout document utile : photos, cadastre, documents d'urbanisme, plan existant, relevé même sommaire, croquis, ...
- Consultez notre site internet en téléchargeant nos fiches pratiques.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
tél 05 56 97 81 89 / fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com
contact@cauegironde.com

Secteur 3 :

Anne VAN DER ELST - architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires.
Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près), plans (cadastres, tout document utile...) et documents d'urbanisme (PLU).

* sur r.v. auprès des mairies

** sur r.v. au 05 56 97 81 89

*** exceptionnellement 4^e jeudi

			Pour 2016	Janvier	Février	Mars
CREON (mairie)	2 ^e mercredi	de 9h30 à 12h30 sur r.v.*		13	10	9
LA BREDE (mairie)	3 ^e mercredi	de 9h à 12h sur r.v.*		20	17	16
LATRESNE (mairie)	2 ^e mercredi	de 14h à 17h sur r.v.*		13	10	9
TRESSES (mairie)	4 ^e mercredi	de 14h à 17h sur r.v.**		27	24	24***